

---

## Communiqué fédéral

Saint-Denis, le 9 septembre 2008

### Les menaces sur l'école maternelle et les RASED se précisent

Pour justifier les 13500 suppressions de postes à venir, Darcos nous fait croire à un nouveau personnage. Celui d'un ministre fraîchement converti en chantre de « la petite enfance » et dénonçant la scolarisation des enfants dès deux ans alors que son objectif est de supprimer des postes et de casser le service public d'éducation.

Alors que peu d'enfants de deux ans (et même deux ans et demi) sont effectivement à l'école, il s'attaque directement à la petite section et à l'école maternelle qualifiée de « préélémentaire ». Décrite comme « variable d'ajustement pour empêcher des fermetures de classe », Darcos mène une attaque en règle contre la petite section. Ses enseignants y consacraient l'essentiel de leur temps à surveiller la sieste des enfants et à changer les couches, ce qui ne nécessiterait pas un bac +5. Voilà, c'est dit ! A quoi bon d'après lui former des personnels (ça coûte cher à la « nation » !) pour effectuer ces tâches qui relèveraient alors de quel niveau d'études ? Il ne le précise pas. En tout cas, pour les professeurEs des écoles, fini la petite section : ce sera le CM2 (là, notre « coût de formation » se justifie) !

Ces déclarations viennent s'ajouter à celles de Luc Ferry, ancien ministre de l'éducation qui a confirmé ce que nous disons à Sud éducation sur les conséquences de la mise en place des 2 heures de soutien.

Prévues dans la nouvelle organisation du temps scolaire et mises en place à partir du mois d'octobre 2008, ces 2 heures (résultant du passage à 24h de l'emploi du temps de la classe) n'ont comme objectif que de... Supprimer les réseaux d'aide (les RASED) et pas de lutter contre l'échec scolaire ! C'est dit par... Luc Ferry.

Nous dénonçons à Sud éducation les propos méprisants du ministre sur les enseignants du premier degré faisant table rase d'années de travail pédagogique menées dans les écoles maternelles et les réseaux d'aide.

La scolarisation à partir de trois ans permet à une même classe d'âge de bénéficier du service public d'éducation : le privé ne doit pas se substituer à l'école maternelle !

Le suivi individualisé opéré par des personnels spécialisés garantit la prise en charge efficace des difficultés de TOUS les enfants. Nous demandons au ministre de se prononcer clairement sur l'avenir des RASED. Nous exigeons la fin des menaces sur les RASED, l'arrêt des suppressions déguisées (ou non) de postes spécialisés et des créations de postes (E, G, psychologues, etc.) pour toutes les écoles.